

Bulletin de Santé du Végétal des Jardins, Espaces Végétalisés et Infrastructures (JEVI)

LA SANTE DES JARDINS ET ESPACES VERTS

N°01 - 29/04/2025



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberité
Égalité
Fraternité

Retrouvez l'ensemble des bulletins parus sur le site de la [DRAAF](#).



FREDON
HAUTS-DE-FRANCE

Retrouvez gratuitement ce bulletin sur le site de [FREDON Hauts-de-France](#).

A RETENIR

ACTUALITÉS :

- Nouvel arrêté concernant le chancre coloré du platane.
- Evolution des interdictions de l'usage des produits phytopharmaceutiques en JEV.

A SURVEILLER ...:

- Jardins ornementaux : pyrale du buis.
- Gazons : fusariose hivernale.
- Arbres et arbustes : divers bioagresseurs préoccupants signalés.
- Observations ponctuelles : chenilles et pucerons assez actifs.
- Espèces Exotiques Envahissantes : vigilance vis-à-vis de la berce du Caucase.

ZOOM SUR... La pyrale du buis.

ORGANISMES REGLEMENTÉS ET/OU EMERGENTS : Bilan 2024 de la SORE en Hauts-de-France.

NOTES NATIONALES BIODIVERSITÉ : Abeilles & Polliniseurs.

Retrouvez l'ensemble des bulletins parus [sur le site de la DRAAF](#).

REJOIGNEZ LE RÉSEAU D'OBSERVATEURS DU BULLETIN JEV

Le contenu des Bulletins est basé sur les informations biologiques et épidémiologiques issues d'un réseau d'observateurs accompagnés par un animateur régional, rédacteur du Bulletin. Plus les observateurs sont nombreux et bien répartis sur le territoire, plus le Bulletin donne une image précise et fiable de la santé des végétaux dans les différents espaces végétalisés (parcs et jardins publics, jardins historiques, terrains de sport, infrastructures, etc.).

Rejoignez le réseau et participez à l'enrichissement des BSV JEV tout en renforçant vos connaissances en santé et protection des végétaux !

Cliquez ici pour remplir le formulaire d'inscription



Identifiez les cibles de produits de biocontrôles grâce à ce logo



Identifiez les résistances de bioagresseurs à des produits phytopharmaceutiques (PPP)



ACTUALITÉS

Chancre coloré du platane : nouvel arrêté

Le chancre coloré du platane, provoqué par l'agent pathogène *Ceratocystis platani*, est un organisme de quarantaine de lutte obligatoire. Aucun traitement curatif n'étant actuellement efficace et sa propagation vers le Nord de la France, nécessite une vigilance accrue des platanes.

Cet arrêté concerne toutes les personnes détenant un ou plusieurs platanes, ou intervenant sur un platane ou à proximité.

Parmi les obligations ...

- ❖ Des mesures prophylactiques : surveillance des platanes, nettoyage et désinfection des outils et engins, traçage des déplacements de bois/résidus de platane,
- ❖ En cas de suspicion : signalement immédiat des symptômes au SRAL-DRAAF des Hauts-de-France,
- ❖ Si le cas est avéré, confirmé par le SRAL-DRAAF : mise en place des mesures de lutte.

Consultez l'ensemble des obligations synthétisées dans l'arrêté via [ce lien](#).

Pour en apprendre plus sur la préservation des platanes, consultez le guide rédigé par Plante & Cité « [Préserver les platanes face au Chancre coloré. Guide de bonnes pratiques préventives et curatives, 2e édition](#) », paru en mars 2025.



©Tiphaine Boilet pour Plante & Cité

Modes de transmission du chancre coloré du platane

(Crédits : Tiphaine Boilet pour Plante & Cité)

Interdiction des produits phytopharmaceutiques sur l'ensemble des surfaces sportives

L'utilisation des produits phytopharmaceutiques (hors biocontrôle) était déjà interdite dans les espaces ouverts au public et chez les particuliers. Depuis le 1er janvier 2025, ils sont également interdits dans les cimetières et terrains de sport (y compris départs, greens, fairways, practices de golfs, pistes d'hippodromes, terrains de grands jeux, terrains de tennis sur gazon). En raison d'impasses techniques, certains usages font encore exception : [lien de l'arrêté du 10 janvier 2025](#).

Colloque scientifique : Pollinisation, quels enjeux ?

Organisé par la SNHF, ce colloque s'adresse aux jardiniers amateurs, aux professionnels du végétal, aux associations et établissements horticoles.

Pour en apprendre plus sur ce colloque, consultez [ce lien](#).



Affiche du concours
(Crédits : SNHF)

13^{ème} Concours Jardiner autrement

Le concours « Jardiner Autrement en faveur du climat et de la biodiversité » s'adresse aux jardiniers amateurs qui souhaitent partager leur passion du jardinage, que ce soit en pleine terre ou hors sol.

Pour en apprendre plus sur ce concours, consultez [ce lien](#).

Programme, tarif, inscription : www.snhf.org/les-colloques/
organisé par la Société Nationale d'Horticulture de France
www.snhf.org • 01 44 39 79 79 • secretaire@snhf.org

Affiche du colloque

(Crédits : SNHF)

Biocontrôle

La dernière mise à jour de la liste des produits de biocontrôle est accessible en suivant [ce lien](#) (mise à jour le 03/04/2025).



Buis

Pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*)

Les chenilles de pyrale du buis sont présentes dans les buis depuis fin mars, selon les secteurs. Les chenilles ont été observées au sein de la commune de Braine (02), de la ville de Douai (59), de jardins de particuliers à Eu (76) et Loos-en-Gohelle (62), dans le secteur de Hallennes-lez-Haubourdin (59). L'attaque est particulièrement importante dans le parc du lycée agricole de la Baie de Somme à Abbeville (80).

Il est conseillé d'effectuer la pose des pièges à phéromones début mai.

De plus amples informations se trouvent dans la partie [ZOOM SUR ... La pyrale du buis](#).



Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour ce ravageur.
Il s'agit de la substance active suivante : *Bacillus thuringiensis*.
Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site :
<https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>



Chenille de pyrale du buis

(Crédits : FREDON HdF)

Dépérissement du buis (*Cylindrocladium, Volutella buxi*)

Des symptômes de la maladie de dépérissement du buis ont été observés dans le Parc du Domaine de Chantilly (60).



GAZONS

Fusariose hivernale (*Microdochium nivale*)

A la faveur des conditions humides et fraîches de ces derniers jours, des symptômes de fusariose hivernale sont réapparus au sein de l'Aa Golf de Saint-Omer (62) et du Golf du Lys à Chantilly (60). L'attaque est en cours mais de faible intensité.

La maladie se conserve dans les débris végétaux, le feutre, principalement. Quelques mesures prophylactiques peuvent permettre de diminuer le risque d'apparition de la maladie, notamment : apporter de la potasse ; limiter les apports azotés ; décompacter le sol 1 à 4 fois par an ; assurer un bon drainage du gazon ; ajuster le pH du sol (un pH supérieur à 5,5 favorise la maladie) ; nettoyer les outils d'entretien et les chaussures ; privilégier le roulage ; utiliser le levier génétique ; éliminer les déchets végétaux ; etc.

Tipules

Les larves de tipules sont déjà présentes dans les gazons, notamment : au sein de l'Aa Golf de Saint-Omer (62), du Golf du Lys à Chantilly (60), du Golf de l'Ailette à Cerny-en-Laonnois (02), du parc du lycée horticole de Lomme (59).

Les précipitations et les conditions froides sont défavorables à ce ravageur.

Des mesures prophylactiques et des méthodes de lutte peuvent être appliquées pour lutter contre les tipules : éviter l'excès d'irrigation ; aérer le sol ; travailler le sol ; favoriser les auxiliaires (merles, étourneaux, batraciens, hérissons, chauve-souris, etc.) ; etc.

Hannetons

Des larves de hannetons sont signalées dans les préparations de sol des gazons du Parc du Domaine de Chantilly (60).



AUXILIAIRES

Divers auxiliaires sont présents sur les végétaux. Ils ont notamment été observés dans le parc du cimetière canadien de Loos-en-Gohelle (62) : araignées, coccinelles adultes, syrphes adultes, abeilles.



Syrphes et araignées (Crédits : FREDON Hauts-de-France)



ARBRES ET ARBUSTES

Chêne

Les observations sur chênes réalisées par le Golf de l'Ailette à Cerny-en-Laonnois (02) et dans le Verger pédagogique de Grande-Synthe (59) n'ont révélé aucune présence des organismes surveillés (chenilles de processionnaires du chêne, tigre du chêne et bombyx cul-brun).

Erable

Maladie de la suie de l'érable (provoquée par *Cryptostroma corticale*)

Des symptômes de la maladie de la suie sont toujours signalés sur érables sycomores dans l'enceinte du Parc du Domaine de Chantilly (60).

Voici les principaux symptômes pour détecter cette maladie : dessèchement des feuilles, décoloration de l'aubier, formation de cloques au niveau de l'écorce, dessèchement de l'écorce, des plaques noires poudreuses apparaissent ensuite visiblement.

Les arbres atteints peuvent mourir en quelques années.



L'INHALATION PROLONGÉE ET/OU RÉPÉTÉE DES SPORES DE *CRYPTOSTROMA CORTICALE* PEUT PROVOQUER DES TROUBLES RESPIRATOIRES.

Pensez à vous protéger, notamment lors des travaux réalisés sur les arbres atteints.

[Lien du guide réalisé par FREDON France et Plante & Cité à propos de cette maladie.](#)

Marronnier

Chancre bactérien du marronnier (provoqué par *Pseudomonas syringae pv aesculi*)

Des symptômes de chancre bactérien du marronnier sont signalés dans le parc du lycée horticole de Lomme (59) et dans le Parc du Domaine de Chantilly (60).

La maladie peut être détectée par des coulures de liquide collant sur le tronc et les branches. Ce liquide finit par sécher et créer une croute. Des fissures torsadées de l'écorce peuvent aussi apparaître. Le dépérissement du houppier (jaunissement puis perte des feuilles) peut également alerter.

Quelques mesures prophylactiques pour limiter la propagation de ce ravageur : désinfecter le matériel de coupe entre chaque arbre taillé ; évacuer les déchets végétaux ; choisir une espèce peu sensible à cette maladie ; etc. L'abattage n'est pas toujours nécessaire.

[Lien de la fiche technique réalisée par FREDON Hauts-de-France.](#)



Symptômes du chancre bactérien du marronnier
(Crédits : FREDON HdF - Archives)



OBSERVATIONS PONCTUELLES

Armillaire couleur de miel

La présence d'armillaire couleur de miel a été signalée sur hêtre dans le Parc du Domaine de Chantilly (60), et sur bouleau blanc dans le parc du lycée horticole de Lomme (59). Sur le premier site, un abatage est prévu, et sur le deuxième, un sujet a été abattu dernièrement.

Hyponomeute du fusain

Les chenilles de hyponomeutes du fusain tissent actuellement leurs nids. Ils ont été observés sur fusain et *Prunus padus* dans le Vergers pédagogique de Grande-Synthe (59), et sur fusain dans le parc du cimetière canadien de Loos-en-Gohelle (62).



Hyponomeute du fusain

(Crédits : Verger pédagogique de Grande-Synthe)

Bombyx cul-brun

Des chenilles de bombyx cul-brun ont été observées sur argousiers et aubépine dans le Vergers pédagogique de Grande-Synthe (59).



Bombyx cul-brun

(Crédits : Verger pédagogique de Grande-Synthe)

Pucerons

Les pucerons sont nombreux sur la végétation actuellement, notamment sur *Prunus padus* et fusain dans le Vergers pédagogique de Grande-Synthe (59), sur érable dans le parc du lycée horticole de Lomme (59), sur noisetiers, rosiers et fusain dans le parc du cimetière canadien de Loos-en-Gohelle (62), sur divers végétaux dans le secteur de Hallennes-lez-Haubourdin (59).

Chenilles & otiorhynques

Les chenilles défoliatrices et les ortiorhynques sont actuellement nombreux sur les arbres et arbustes. Ils ont notamment été observés dans le parc du cimetière canadien de Loos-en-Gohelle (62) et dans le secteur de Hallennes-lez-Haubourdin (59).



Dégâts d'anthonomes

(Crédits : Verger pédagogique de Grande-Synthe)

Pommiers

Des dégâts d'anthonomes ont été constatés dans le Vergers pédagogique de Grande-Synthe (59) sur pommier d'ornement. Des dégâts de monilioses sont signalés dans le secteur d'Hallennes-lez-Haubourdin (59).

Pour consulter le BSV Arboriculture fruitière, suivez [ce lien](#).

Renouées asiatiques

Plusieurs foyers de renouées asiatiques sont présents dans le parc du cimetière canadien de Loos-en-Gohelle (62). Des renouées du Japon sont également signalées dans le parc du lycée horticole de Lomme (59).



Pucerons cendrés sur *Prunus padus*

(Crédits : Verger pédagogique de Grande-Synthe)



ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*)

Les pieds de berce du Caucase sont sortis de terre depuis début février, selon les secteurs. De très jeunes pieds sont présents dans le Parc du lycée horticole de Lomme (59). Cinq pieds sont également présents dans le Verger pédagogique de Grande-Synthe (59) ; ceux-ci ont été tondus et font de nouveau une vingtaine de centimètres.

La mise en place de la gestion doit être réalisée au plus vite. Pour bénéficier d'une formation à ce sujet, rendez-vous en bas de page.

La présence de pied de Berce du Caucase peut être signalée via ce [lien](#). Pour en savoir plus, consultez la fiche technique réalisée par FREDON Hauts-de-France : [lien](#).



Berce du Caucase

(Crédits : Verger pédagogique de Grande-Synthe)



CETTE PLANTE PEUT PROVOQUER DES BRULURES.

Chenilles de processionnaires (*Thaumetopoea pityocampa* et *Thaumetopoea processionea*)

Les processions des chenilles de processionnaires du pin et du chêne touchent à leur fin mais les chenilles sont toujours visibles. Si vous avez posé des pièges, pensez à en détruire le contenu.

Des chenilles de processionnaires du pin ont été détectées et sont en cours de gestion au sein de la ville de Douai (59). Quelques chenilles de processionnaires du chêne ont été observées au sein du Golf de Chantilly (60).

Pour bénéficier d'une formation à ce sujet, rendez-vous en bas de page.

La présence des chenilles peut être signalée via ce [lien](#).

Pour en savoir plus, consultez la fiche technique réalisée par FREDON Hauts-de-France : [lien pour la chenille processionnaire du pin](#) ; [lien pour la chenille processionnaire du chêne](#).



CES CHENILLES SONT URTICANTES.



Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour ce ravageur.

Il s'agit de la substance active suivante : *Bacillus thuringiensis*.

Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site :

<https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>

Formations



FREDON Hauts-de-France organise des sessions de formations « Référents Ambroisie et chenilles de processionnaires » et « Reconnaître et lutter contre la Berce du Caucase » en région Hauts-de-France. Ces formations sont ouvertes à tous et financées par l'ARS Hauts-de-France, les prochaines sessions sont prévues :

- ❖ [Référents Ambroisie et chenilles de processionnaires](#) : le 21 mai 2025 à Loos-en-Gohelle ; le 17 juin 2025 à Amiens.
- ❖ [Reconnaître et lutter contre la Berce du Caucase](#) : le 6 mai 2025 à Loos-en-Gohelle et le 29 avril 2025 à Amiens.

Vous trouverez les fiches descriptives des formations et le programme sur le site internet de FREDON Hauts-de-France : <https://fredon.fr/hauts-de-france/nos-missions/nos-formations>.

Si vous souhaitez vous inscrire, contacter Margot DEGEZELLE (margot.degezelles@fredon-hdf.fr). Les places sont limitées.





ZOOM SUR ...

La pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*)

Introduction en France

Longtemps considérée comme une Espèce Exotique Envahissante, la pyrale du buis est originaire d'Asie. Son introduction en Europe dès la fin des années 2000 serait le résultat de l'importation de plantes ornementales.

Cycle de développement

Deux à trois générations peuvent se succéder par an. Les chenilles de première génération commencent à apparaître en mars, elles atteignent le stade adulte (papillon) en mai/juin. Ceux-ci engendrent une seconde génération de chenilles en été. Soit ces chenilles évoluent en papillon, soit elles hivernent.

Symptômes & impacts

Différents symptômes peuvent alerter de la présence de la pyrale du buis : toiles filaires, brunissement des feuilles voire dessèchement, défoliation, présence des chenilles à l'intérieur du buis.

Lorsque la pression est forte, les dégâts causés par ce ravageur peuvent être impressionnantes : la défoliation peut toucher la totalité du buis et détruire plusieurs linéaires de haie en quelques mois.

Mesures prophylactiques & méthodes de lutte

- ❖ Il existe deux substances actives de biocontrôle autorisées pour ce ravageur, dont *Bacillus thuringiensis*. L'action de cette bactérie est optimisée lors de son application sur les jeunes chenilles, et en dehors des heures d'ensoleillement (photosensibilité).
Vigilance toutefois à sa toxicité vis-à-vis des abeilles.
- ❖ La seconde substance active de biocontrôle est l'huile essentielle d'orange.
 - L'application des substances de biocontrôle nécessite l'observation attentive des buis en amont.
- ❖ Trichogrammes : micro-guêpe permettant le parasitisme des œufs.
- ❖ Confusion sexuelle : diffusion d'une phéromone sexuelle afin de désorienter les mâles et d'ainsi compromettre la reproduction.
- ❖ Surveillance du vol par des pièges à phéromones permettant d'en déduire la période d'éclosion des chenilles.
 - Cette année, **dans le cadre du Bulletin d'informations JEV1, deux pièges seront posés en Hauts-de-France** (à Braine (02) et Abbeville (80)). Le nombre de captures vous sera communiqué dans les prochains Bulletins.
- ❖ Favoriser la présence des ennemis naturels : mésanges, notamment.
- ❖ Afin de limiter la propagation du ravageur, il est conseillé d'exporter les débris tombés au pied du buis à l'automne (feuilles, rameaux, etc.). Vigilance vis-à-vis du compostage des déchets : l'ensemble doit être transformé en broyat fin.

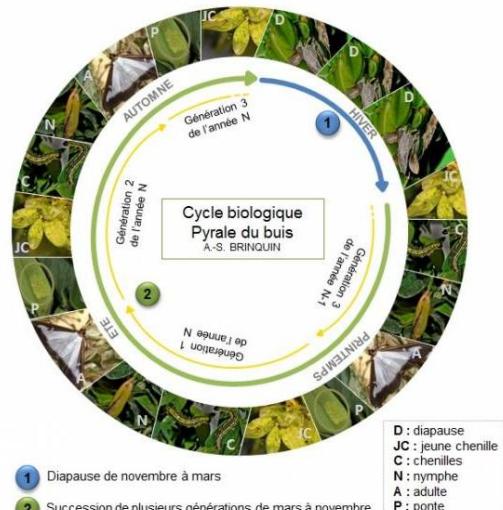
Ressources

- ❖ Podcast réalisé par FREDON France : [lien](#).
- ❖ Plaquette réalisée par FREDON PACA : [lien](#).
- ❖ Page internet réalisée par FREDON Occitanie : [lien](#).



Chenille et dégâts de pyrale du buis

(Crédits : FREDON HdF)



Cycle biologie de la pyrale du buis

(Crédits : AS Brinquin - INRAE)



Papillon de pyrale du buis

(Crédits : FREDON Occitanie)



NOTES D'INFORMATIONS

Cette note propose une synthèse d'informations actualisées pour la protection des insectes polliniseurs et relative à la réglementation sur les produits phytopharmaceutiques. [Voici le lien d'accès au document.](#)

L'ensemble des notes nationales Biodiversité peuvent être consultées sur le site internet de la DRAAF Hauts-de-France ([lien](#)).

N'hésitez pas à consulter le [site internet de FREDON Hauts-de-France](#), où les activités de FREDON sont décrites. De nombreuses ressources y sont également disponibles.

Ce bulletin est publié à partir d'observations ponctuelles réalisées par un réseau d'épidémiologie en espaces verts. S'il donne une tendance de la situation phytosanitaire régionale la plus représentative et objective possible, il reste nécessaire pour chaque gestionnaire de JEVI de considérer également le résultat de ses propres observations. Les informations contenues dans ce bulletin ne peuvent être transposées telles quelles à d'autres situations. FREDON Hauts-de-France dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les gestionnaires d'espaces verts, jardiniers amateurs ou tout autres détenteurs de végétaux sur la base des informations communiquées dans ce bulletin.

Observations : Domaine de Chantilly, AA Golf de Saint-Omer, Golf Club d'Amiens, Golf de l'Ailette, Jardinerie France Rurale Claye, Verger pédagogique de Grande-Synthe, Commune de Loos-en-Gohelle, Lycée agricole de la Baie de Somme, Lycée horticole de Lomme, FREDON Hauts-de-France.

Rédaction et animation : FREDON Hauts-de-France

Directeur de la publication : Björn DESMET, Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt des Hauts-de-France.

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée avec la mention « Extrait du Bulletin de Santé du Végétal JEVI en Hauts-de-France n°01 du 29/04/2025 »

Coordination et renseignements : Marie BERNARD, marie.bernard@fredon-hdf.fr